



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL

en réponse à la motion pour l'étude de la possibilité de créer
de nouveaux espaces de jeux

(du 18 janvier 2006)

AU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères générales,
Messieurs les Conseillers généraux,

Dans sa séance du 29 octobre 2003, votre Conseil acceptait tacitement la motion déposée par Mme A. Pizzolon-Mathys et consorts, dont la teneur était la suivante :

« Le 26 mars 1998, à la suite d'une enquête portant sur 16 villes romandes, un hebdomadaire plaçait La Chaux-de-Fonds en pole position sur sa qualité d'accueil des familles.

Divers critères étaient pris en compte, soit les crèches, l'école infantine, les loyers, les assurances maladies, les impôts, les allocations familiales et de naissance, puis les places de jeux et parcs publics.

Noyé dans la masse, un de ces critères se révèle être le maillon faible. Il s'agit des places de jeux. Ce déficit en ville de La Chaux-de-Fonds et plus particulièrement dans la zone Ouest, est spécialement marquant par rapport à d'autres villes dont une très proche de nous qui a fortement mis l'accent sur ce point l'année dernière en réalisant de nouveaux emplacements et en réaménageant les anciens.

Dès lors, nous demandons au Conseil communal de bien vouloir étudier la possibilité de créer de nouveaux espaces pour le bien-être des enfants de notre ville ».

Pour y répondre, nous avons analysé la situation actuelle.

1. Situation actuelle

Actuellement, nous recensons 33 places de jeux officielles entretenues par les Travaux publics. Elles figurent sur l'annexe No 1, avec leur date respective de création et de modification. Vous trouverez en annexe No 2 leur emplacement, selon le plan des places de jeux que vous pouvez consulter dans le guichet cartographique du site internet de la Ville.

2. Problématique

Nous constatons que le centre et l'Ouest de la Ville sont à première vue quelque peu prétérités. Rares sont les endroits permettant aux enfants de se retrouver et de profiter pleinement d'installations de jeux. Les arrières-cours d'immeubles sont leurs seuls espaces ludiques, ceci lorsque des voitures n'y sont pas parquées. Il faut cependant également tenir compte des places de sport, tels terrains de football et places de basket, pour mieux analyser la situation et les diverses possibilités qu'ont les jeunes de s'épanouir physiquement et en groupe.

Relevons qu'il existe également une série de places de jeux dépendant d'immeubles locatifs, entretenues par les diverses gérances. Les Espaces verts avaient par exemple participé en 1996, avec les enfants du quartier, à la création d'un labyrinthe à Blaise Cendrars.

En 2001, nous avons aménagé un petit parc public à la rue du Parc 119. Il s'agit cependant plutôt d'une zone de détente pour les habitants du quartier, sans place de jeux pour les enfants, l'espace étant assez restreint.

Le seul emplacement de jeux pour les petits enfants du quartier est privé et se situe dans la cour du Foyer Jeanne-Antide.

Il faut aussi relever l'effort louable de certains privés qui aménagent des places de jeux pour leur quartier. Le Conseil communal les en remercie et les encourage à persévérer dans cette voie.

3. Création, entretien et sécurité

Les jeux sont imaginés, construits et entretenus par différents corps de métier des Travaux publics (menuisiers, serruriers, sellier, peintres).

Hygiène

Chaque année, 60 m³ de sable du lac sont déversés dans les différents bacs à sable des places de jeux. Auparavant, une couche de l'ancien sable est retirée, stockée et réutilisée lors de travaux d'aménagement ou pour alléger les terrains lourds de certains massifs floraux.

Durant l'été, les places de jeux sont nettoyées chaque semaine, notamment pour éliminer les défécations canines et félines encore beaucoup trop présentes. A ce sujet, un rapport sera présenté à votre Conseil quant à la verbalisation des propriétaires, certes minoritaires, qui ont une conduite incivile en ne se préoccupant pas des salissures de leurs animaux. Nous pourrions également envisager de poser des petites barrières autour de ces places, comme l'ont fait passablement de communes pour garantir une hygiène correcte des espaces de jeux. Un rapport y relatif sera présenté à votre Conseil.

Dans la mesure du possible et selon les disponibilités en personnel, les sables sont désinfectés deux à trois fois durant la belle saison, avec une solution d'eau de Javel à 0,5%. Cette mesure a reçu l'aval du Service de l'hygiène et de l'environnement (SHE). Ce travail doit s'effectuer juste avant un orage qui diluera la solution.

Chaque printemps, du sable est également livré aux jardins d'enfants de la ville qui disposent d'un petit bac, souvent à l'intérieur de la classe.

Contrôles et sécurité

Nous sommes particulièrement attentifs à ce que les places de jeux soient conformes aux normes de sécurité EN 1176-2. A cet effet, le chef jardinier fonctionne en tant que délégué du Bureau de prévention des accidents (bpa). Il informe régulièrement le personnel concerné et lui transmet tous les documents relatifs aux prescriptions du bpa. Cela n'évite cependant pas quelques accidents occasionnels dus aux bousculades.

Un contrôle régulier est effectué par les jardiniers, alors que les menuisiers en font deux approfondis. En cas de déprédation, la réparation est effectuée dans les plus brefs délais.

Actuellement, des plaques de sécurité amortissant les chocs sont installées sous les jeux. Il s'agit d'un travail de longue haleine effectué par les maçons de la Voirie, en fonction de leurs disponibilités durant l'été.

4. Nouveaux terrains de jeux

Pour répondre à la motion, nous avons répertorié les parcelles libres sur lesquelles nous pourrions envisager la création de nouvelles places de jeux dans la partie Ouest de la ville.

Places de jeux déjà réalisées

- *Temple de l'Abeille*

En 2001, Monsieur le pasteur Daniel Mabongo a présenté une demande auprès de la Direction des Travaux publics pour que l'on aménage une place de jeux sur le parvis du Temple de l'Abeille. A cet effet, les parties extérieures du temple ont été versées au domaine public durant l'été 2002. Un projet de jeux, comprenant également deux gloriettes avec tables et bancs installés dans un aménagement de plantes vivaces, ont été élaborés puis réalisés durant l'été 2004.

Pour créer ce nouveau lieu de rencontre, nous nous sommes inspirés des jardins du début du XXème siècle. Les jeux de ballons ne sont pas prévus à cet endroit par mesure de sécurité (proximité du carrefour Numa-Droz et Armes-Réunies).

- *Cour du collège de l'Ouest*

Votre conseil a d'ores et déjà octroyé un crédit de CHF 348'815.- pour le réaménagement de cette cour.

Les travaux ont été réalisés durant les vacances scolaires 2005 et les enfants disposent dorénavant d'un espace de sport, d'un mur de grimpe en Ouest du collège et d'une piste de course au Sud. En Est, des jeux multifonctions ont été installés avec revêtement du sol en dalles de sécurité.

Quelques tables et bancs permettront aux élèves de travailler en extérieur et aux gens du quartier de profiter de l'endroit tout en surveillant leurs enfants sur la place de jeux. Cette cour peut devenir ainsi un intéressant lieu de rencontre pour les gens du quartier.

Surfaces disponibles et projets de places de jeux

Par souci d'économie, nous avons écarté les surfaces libres qui n'appartiennent pas à la Ville. Plusieurs possibilités existent, notamment :

- *Parcelle No 3094, Charles-Naine 38-40-42. Propriétaire, Ville de La Chaux-de-Fonds par la Gérance des immeubles. Surface : 4'370 m² (jardin)*

Le jardin se situe au Nord des immeubles. Il s'agit d'une surface intéressante, à proximité des champs. Un aménagement paysager, modulé et imaginé dans le même esprit que celui de la place de jeux des Gentianes, est réalisable, les bâtiments d'habitation, tant au Sud qu'au Nord, n'étant pas trop proches.



- *Terrain de sport de la société de gymnastique de l'Ancienne (rue des Sorbiers 13)*

Ce terrain, situé au Nord de la Ville et appartenant à la société de gymnastique de l'Ancienne, est mis à disposition de la population. Sur cette zone verte, les souliers à crampons sont interdits et les éléments de barres droites pour la gymnastique ne sont plus utilisés.

Nous avons contacté cette société qui ne fréquente plus cette zone et n'y organise plus de manifestations sportives. Elle est disposée à la mettre à disposition en tant que place de sport.

Nous pourrions envisager d'y installer un hobbyland. En effet, la pratique de plusieurs sports sur la même surface est attractive et très appréciée des jeunes. Le solde de cette zone verte devrait permettre d'autres activités de rencontre.



Ces deux projets seront réexaminés dans le cadre du budget 2007. Nous pourrions éventuellement faire appel à l'Office de la Protection Civile (OPC) pour créer ces places de jeux.

Politique actuelle

D'une manière générale, plusieurs possibilités d'aménagement de nouvelles places de jeux et de sport pour enfants et adolescents existent dans différents quartiers de la ville. Cependant, nous préférons nous consacrer à la réfection et à l'entretien des places de jeux existantes avant d'en créer de nouvelles.

En effet, certaines d'entre elles ne sont plus attractives et doivent être rénovées. Nous avons étudié les changements à y amener avec le chef menuisier des ateliers de la Voirie et avons assaini en 2005 celles de la rue Jacob-Brandt 107 et du Parc de l'Ouest.

L'idéal serait de reprendre et réaménager 3 places par année. Nous devons également faire un effort de communication avec les habitants des quartiers afin de connaître les besoins de leurs enfants

5. Conséquences sur les finances

D'une manière générale, les jeux à ressorts, toboggans, tourniquets et bim-bam sont démontés au début de l'hiver. Ils sont contrôlés et les réparations ou modifications nécessaires ainsi que les travaux de peinture sont effectués dans les ateliers des Travaux publics durant la période hivernale. En parallèle, les menuisiers préparent de nouveaux éléments de jeux pour l'année suivante.

Ces travaux d'entretien et de création représentent quelque 2'800 heures annuelles de travail, soit un montant de CHF 196'000.-.

Le montant de CHF 20'000.-/an porté actuellement au budget pour l'entretien et la rénovation des zones de jeux et bancs publics est insuffisant pour appliquer les normes européennes de sécurité actuellement en vigueur.

6. Conséquences sur les ressources humaines

Aucune, les créations, réparations, modifications et travaux de peinture étant effectués dans les ateliers des Travaux publics.

7. Rapprochement et collaborations avec Le Locle

Aucune place de jeux commune n'existe entre les deux villes.

8. Eléments relatifs au développement durable

Il est important de procéder à l'entretien et à la réfection des places de jeux existantes qui sont des lieux de rencontres privilégiés permettant le renforcement des liens sociaux.

Il y a quelques années, les rues appartenaient aux enfants qui y jouaient. Aujourd'hui, la voiture en a pris possession et s'est même quelquefois approprié les trottoirs.

Sans abandonner l'idée de restituer quelques rues aux habitants et aux activités de délasserment, nous devons aussi trouver d'autres possibilités d'épanouissement pour nos enfants, et ce sont les places de jeux.

Ce rapport a été soumis à la Commission des Infrastructures qui l'a accepté à l'unanimité lors de sa séance du 7 février 2006.

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux, à prendre acte de ce rapport et à classer la motion déposée par Mme A. Pizzolon-Mathys et consorts.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président:
Didier Berberat

Le Chancelier:
Sylvain Jaquenoud

Annexes : liste des places de jeux entretenues par les Travaux publics
plan des places de jeux

Liste des places de jeux officielles existantes

(entretenues par les ateliers des Travaux publics)

- ***Place des Forges (1980 - rénovée en 1994)***
 - 1 cabane chalet
 - 1 grand jeu avec toboggan tube
 - 1 arbre à grimper tournant avec placets
 - 3 jeux à ressorts
 - 1 balançoire à pneu et 2 petites balances
 - 2 grandes balances et 1 bébé
 - 2 petites balançoires
 - 1 bim-bam
 - 1 bac à sable

- ***Hobbyland Forges (1995)***
 - Ensemble de différents jeux, sport

- ***Jacob-Brandt 107 (~1970 - rénovée en 2005)***
 - 1 bim-bam en métal
 - 1 bac à sable
 - 1 tour à grimper multifonctions
 - 2 jeux à ressorts

- ***Parc des Crêtets (~1970 - rénovation prévue en 2006)***
 - jeux en métal
 - 1 tourniquet mobile
 - 1 toboggan en bois avec échelle
 - 1 bac à sable

- ***Parc Gallet 1 (~1970 - rénovée en 1999)***
 - 1 bac à sable
 - 2 x 2 grandes balances en métal
 - 2 chevaux à bascule
 - 1 rouleau d'équilibre
 - 1 tour de grimpe avec toboggan

- ***Parc Gallet 2 (~1970 - actuellement en rénovation)***
 - 1 élément métallique de gymnastique

- ***Parc des Gentianes (1991 - fermée avec barrière)***
 - 3 jeux à ressorts
 - 1 tour avec un filet
 - 1 toboggan avec escaliers
 - 2 balances à pneu
 - 2 grandes balances + 1 bébé
 - 1 bim-bam
 - 1 pont en corde
 - 1 pont en bois
 - 1 bac à sable

- ***Building Bois-Noir (1980 - rénovée en 2001)***
 - 1 tour avec toboggan
 - 1 bac à sable

- ***Place des Tourelles (1980 - rénovée en 2005)***
 - 1 bac à sable
 - 1 cabanon
 - 3 balançoires
 - 1 table et bancs
 - 2 petits chevaux à ressorts

- ***Doubs 130 (1982)***
 - 2 balances
 - 1 bac à sable

- ***Rue de l'Avenir (1981 - rénovée en 2001)***
 - 1 tour avec toboggan en bois
 - 1 bac à sable

- ***Parc des Musées (1976 - rénovée en 1985)***
 - 1 dromadaire en bois
 - 1 bac à sable
 - 2 jeux à ressorts

- ***Place Courtil du Sautier (~ 1980 - rénovation prévue en 2006)***
 - 1 bim-bam en fer tournant

- ***Bois du Petit-Château (~1970 - nouvelle rénov. prévue en 2006)***
 - 2 petites balances
 - 2 grandes balances + 1 bébé
 - 1 tour en métal
 - 1 bim-bam en bois
 - 1 toboggan en bois
 - 6 jeux à ressorts
 - 1 château-tour avec toboggan plastique (Rotary Club)
 - 1 bac à sable en bois
 - 1 tourniquet
 - 1 bac à sable
 - 1 fontaine ludique

- ***Collège de la Promenade (1995)***
 - jeu composé (balance, échelle, filet paroi de grimpe)

- ***Place des Lilas (1992 - fermée avec barrière)***
 - 1 bim-bam
 - 1 balançoire à pneu
 - 1 toboggan éléphant
 - 2 jeux à ressorts
 - 2 balances + 1 bébé
 - 1 arbre à grimper
 - 2 bacs à sable

- **Place du Bois (1974 - rénovée en 1992)**
 - 2 balances + 1 bébé
 - 2 petites balances
 - 1 cabane épicerie
 - 2 jeux à ressort
 - 1 arbre à grimper tournant avec placets
 - 1 bim-bam
 - 1 tourniquet
 - 1 escargot avec toboggan

- **Croix-Fédérale (1984)**
 - 1 but de football
 - 1 tour avec toboggan et bac à sable
 - 2 balances avec barre fixe
 - 1 tourniquet en bois

- **Rue des Sagnes (1984)**
 - 2 jeux à ressorts

- **Communet (1992)**
 - 1 coccinelle avec bancs

- **Collège Numa-Droz (1986)**
 - 1 pont avec un toboggan
 - 1 bac à sable

- **Esplanade du cadran (1988)**
 - 1 jeux d'équilibre
 - 1 bac à sable

- **Progrès/Temple-Allemand (1996)**
 - 2 jeux à ressorts

- **Parc de l'Ouest (1991 - rénové en 2005)**
 - 1 tourniquet avec 4 sièges
 - 1 bim-bam

- **Docteur-de-Quervain (~1980 - rénovée en 2001)**
 - 4 balances
 - 1 toboggan
 - 1 arbre à grimper

- **Stavay-Mollondin (1980)**
 - 1 table de ping-pong

- **Place de la Carmagnole (1996)**
 - 2 jeux à ressorts
 - 2 caisses à pions pour jeux
 - 1 tourniquet

- ***Collège des Foulets (2002)***
 - 1 jeu multifonctions
 - 1 toboggan plastique
 - 4 jeux à ressort

- ***Blaise-Cendrars (~ 1980)***
 - 2 balançoires métalliques
 - 1 toboggan
 - 1 table de ping-pong
 - 1 cylindre en béton labyrinthe

- ***Piscine des Mélèzes (~1980 - fermée avec barrière)***
 - 2 toboggans en béton
 - 2 cabanes en bois
 - ensemble métallique, arceaux, sphère
 - 1 bac à sable

- ***Temple de l'Abeille (2004)***
 - 3 balançoires
 - 1 calèche
 - 2 petits chevaux à ressort

- ***Collège de l'Ouest (2005)***
 - 1 jeu multifonctions
 - 1 mur de grimpe
 - 1 piste pour la course et place de sport extérieure

- ***Jardinets (~1980 – rénovation prévue en 2006)***
 - 1 bac à sable
 - 2 jeux à ressort

**Places de jeux
officielles existantes**

